

Suzanne, qui était allée promener la petite fille, rentrait.

Elle se heurta au triste cortège, transportant Adèle sur un fauteuil, la tête ballante et les yeux clos.

Elle faillit laisser tomber l'enfant.

—Mon Dieu ! s'écria-t-elle, nos malheurs recommencent !... Qu'est-ce qu'il y a ?

On le lui raconta.

—Pauvre madame ! dit-elle en pleurant, elle l'affirmait bien, elle, que monsieur était mort... Hélas ! elle ne se trompait pas !...

En même temps que l'agent portant l'échelle, le docteur, M. Combes, se montrait à l'entrée de la cour.

Le commissaire qui le connaissait intimement, se dirigea aussitôt vers lui et lui expliqua ce qui se passait, ainsi que les ordres qu'il avait donnés.

—Bien, dit l'autre ; peut-on aller auprès du corps ?

—On va essayer d'arriver.

Ce fut fait.

Et l'agent était descendu le premier dans le bassin, il tint l'échelle, tandis que les trois hommes, le médecin, M. Manuel et son secrétaire, prenaient le même chemin.

Le docteur commença par répandre autour de lui de fortes doses d'acide phénique et aussitôt après s'approcha du corps.

Dans certaines occasions il faut aux médecins et aux magistrats une extraordinaire réserve de courage ; c'était le cas. Au bout d'une vingtaine de minutes environ les constatations étaient terminées. Il n'y a point eu suicide ni accident, avait déclaré le docteur et j'en suis sûr pour deux raisons : La première, c'est que malgré la décomposition très avancée du corps, on peut reconnaître les traces évidentes de strangulation et d'un coup énorme à la tête fait avec un de ces terribles instruments d'acier appelés "coup-de-poing américain". Les empreintes des doigts sur le cou, de chaque côté de la gorge, sont parfaitement visibles, et tout cela sans qu'il y ait un doute possible ; également celle du coup-de-poing sur le côté gauche du crâne, où les pointes sont entrées profondément.

—Et la deuxième raison ? demanda M. Manuel.

—Les mains sont liées avec cette lanière.

Et le médecin montrait, en effet, une de ces courroies grises à raies roses et noires comme les avocats, les ingénieurs, et tous les hommes d'affaires se servent pour attacher les papiers et les dossiers.

—Ah ! dit le docteur après avoir détaché le lien qu'il remit au commissaire, voilà qui est singulier.

—Qu'est-ce que c'est ? demanda l'autre.

—Dans les mains, cependant en bien mauvais état, je trouve ceci.

—Quoi ?

Et M. Manuel tendait le cou, excité par une curiosité poignante, tandis que sa répugnance devenait de plus en plus insurmontable.

—Une mèche de cheveux, voyez donc.

—Il paraît que l'assassin était brun.

—Oui, très brun même ; les cheveux, de plus, sont extrêmement fins.

—C'est une carte de visite, dit le commissaire.

—Il n'en faut pas quelquefois davantage, fit observer le docteur, pour arriver à la reconstruction de la vérité.

—Il y a eu lutte, ceci le prouve encore.

—Oui, et lutte violente, pour que des cheveux aussi courts soient restés dans la main de la victime.

M. Combes avait déjà remis la courroie grise au commissaire, mais il plia soigneusement dans un morceau de papier les cheveux recueillis dans la main du cadavre.

M. Manuel, les sourcils froncés, réfléchissait.

—Comment supposez-vous, demanda-t-il au bout de quelques secondes, qu'un homme de cette taille, et qui étant jeune devait être fort, s'est laissé étrangler par un autre ?

—Ou il aura été étourdi et terrassé par le coup-de-poing américain, répondit le médecin, et une fois par terre son assassin l'a ficelé pour l'étrangler après ; ou il a été simplement lié par surprise à un moment où il dormait.

—Le premier cas est plus admissible. Mais vous êtes bien sûr de la strangulation, n'est-ce pas ?

—Absolument. D'ailleurs, regardez vous-même tout de suite, car il se pourrait bien que lorsqu'on aura remué le cadavre, on ne puisse plus rien voir ni rien constater du tout.

—Mais je ne suis pas habitué à ces constatations-là, moi, docteur ! dit le commissaire qui ne tenait pas du tout à s'approcher de ce corps en décomposition.

—C'est égal, quatre yeux valent mieux que deux, surtout dans un cas aussi grave ; regardez toujours.

Il s'exécuta et, en mettant son mouchoir sous son nez, il se pencha.

—Voyez-vous, fit alors le docteur Combes qui, emporté par sa démonstration, ne sentait point l'insupportable odeur, à côté de ces traces profondes, violacées sur la chair verdâtre, et qui sont les traces des doigts de l'assassin, il y a aussi des excoriations, des ecchymoses plus superficielles, car les doigts ont glissé et les ongles ont écorché la peau. De plus, voici la langue, très proéminente, fixée derrière l'arcade dentaire. Enfin, le signe le plus certain de la strangulation, le pointillé rouge sur le visage n'existe pas à cause de la décomposition, mais il apparaît encore sous la conjonctive de l'œil. Voyez-vous toutes ces choses ?

—Oui, très bien.

—Le cerveau, à l'autopsie, donnera encore d'autres indices certains.

—L'autopsie ! s'exclama le commissaire. Dans cet état ! Ce ne sera pas possible.

—Celle du corps, non ; mais l'on pourra toujours examiner le cerveau.

—Je plains les médecins !

Le Dr Combes haussa les épaules.

—Nous en voyons de toutes couleurs, dit-il, c'est notre métier !

—Peut-on faire enlever le corps ?

—C'est dangereux. Enfin nos constatations sont faites ; avec bien des précautions, essayez.

—Et vous, docteur, vous allez me faire votre rapport, n'est-ce pas ?

—Evidemment ; cependant je dois d'abord aller soigner Mme Chaniers pour laquelle on me réclame, en attendant l'arrivée du Dr Garniers, son médecin. La malheureuse est, paraît-il, en proie à une attaque de nerfs épouvantable.

—Et bien compréhensible.

—A coup sûr.

—Pauvre femme ! répéta M. Manuel.

II.—PREMIERS SOUPÇONS

Pendant que le Dr Combes se dirigeait vers la maison à la suite de la cuisinière qui était déjà venu le chercher plusieurs fois, le commissaire de police faisait procéder à l'enlèvement du corps.

Ce fut très difficile, et la chose ne s'acheva pas sans des détails épouvantables.

Enfin, ce qui restait du malheureux Georges Chaniers fut déposé dans une des salles de l'usine, au rez-de-chaussée, sous la garde de deux agents, tandis que M. Manuel entra dans le cabinet des associés pour envoyer ses dépêches et rédiger ses premiers rapports :

A M. MARAIS,
Chef de la sûreté,
Quai de l'Horloge.

Trouvé corps M. Chaniers dans bassin de son usine, 280, rue de Belleville. Pressé à cause décomposition. Prière d'aviser au plus vite.

MANUEL.

Le secrétaire sortit du cabinet pour confier ce télégramme à un agent qui alla le porter au bureau le plus voisin, et il revint aussitôt pour écrire, sous la dictée de son chef, le rapport qui devait être immédiatement envoyé au parquet, où le procureur ou bien le substitut de service donne des ordres et avise dans les cas urgents qui se produisent journellement à Paris.

Après s'être mis en règle avec ses chefs, le magistrat voulut commencer à instruire l'affaire lui-même,

En effet, soit que la sûreté s'en empare, soit que le juge d'instruction veuille la diriger de son côté, c'est souvent le commissaire de police du quartier

qui fait les premières recherches, reçoit les premiers témoignages. Et alors la presse parle un peu de lui, prononce son nom...

M. Manuel aimait ces petits triomphes.

Il n'avait pourtant encore écouté que quelques papotages d'ouvriers sans importance, quand un fiacre montant rondement la rue cependant très raide s'arrêta devant la grille de l'usine.

Des agents eurent vite reconnu celui qui essaya de descendre et écartèrent à grand-peine la foule qui faisait une muraille compacte, continue, jusqu'au milieu de la chaussée.

—Où est M. de Sauves ? demanda aussitôt M. Marais à Plantier le contremaître, et à M. Simon le caissier, accourus à sa rencontre.

—Le patron est parti avant-hier pour Lille, dirent-ils presque en même temps tous les deux.

—Voilà une étrange coïncidence, murmura très bas M. Marais.

Puis plus haut :

—A-t-il dit quand il reviendrait ?

—Oui, monsieur, dans deux ou trois jours, car M. de Sauves a l'intention de pousser jusqu'à Bruxelles.

Les yeux du chef de la sûreté brillèrent légèrement.

—Bruxelles ? n'était-ce pas la fuite ?

—Jusqu'à-là, continua le caissier, M. de Sauves a prévenu qu'on lui adressât une dépêche bureau restant, soit à Lille, soit à Bruxelles, si n'importe quoi survenant ici.

—Bien, dit le magistrat, ce soin me regarde désormais, et je désire que rien ne soit adressé à M. de Sauves sans que j'en sois informé.

Pendant que les deux hommes s'inclinaient, M. Marais tirait un petit carnet de sa poche et traçait quelques mots.

—Où est M. Manuel ? demanda-t-il.

—Dans le cabinet des patrons.

—Tout droit, le chef de la sûreté qui avait une admirable mémoire des lieux et des figures se dirigea vers la petite pièce où Pierre de Sauves l'avait reçu à quelques jours de là.

A l'aspect de M. Marais, le commissaire se leva et renvoya la personne qu'il interrogeait.

Rapidement, et très clairement, il exposa l'affaire.

—C'est le docteur Combes qui a fait le rapport ? demanda le chef.

—Oui, monsieur, répondit l'autre. Il conclut à l'assassinat par strangulation.

—A-t-il pu découvrir s'il y a eu lutte ?

—Il le croit, cependant le corps est dans un tel état de décomposition que toute trace n'est guère possible à relever. Le cou seul qui est à nu permet de voir les ecchymoses profondes de l'étranglement. Sur le côté du crâne, il y a également les marques d'un coup-de-poing américain, à l'aide duquel l'assassin a assommé sa victime avant de l'étrangler.

—Pas autre chose ?

—Les mains étaient liées par devant avec cette courroie.

Et M. Manuel présenta la lanière dont nous avons déjà parlé.

Elle était mouillée, verdâtre, mais intacte et parfaitement reconnaissable, avec son tissu particulier, sa bouche d'acier et sa raie noire encore apparente.

Sur le bureau devant lequel les deux hommes causaient debout, un paquet de papiers étaient réunis entre eux par une courroie en tout semblable, qui les entourait deux fois par le milieu.

Les yeux du chef qui inspectaient autour d'eux, fureteurs et curieux, se posèrent sur ces papiers, comme attiré et fascinés.

—Tiens ! dit-il, voici la pareille.

Toutes ces courroies se ressemblent, fit observer M. Manuel ; elles sont vendues par les grands papetiers, avec les autres fournitures de bureau ; mais elles viennent évidemment des mêmes fabriques.

—Pas d'autre indice ? demanda M. Marais.

Le commissaire tandis le morceau de papier où étaient les cheveux.

—Encore ceci, dit-il.

—Qu'est-ce que c'est ?

(A suivre)